



**RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE  
DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES  
POUR LA PÉRIODE DU 24 NOVEMBRE 2003 AU 7 MAI 2005**

**PRÉSENTÉ À LA V<sup>e</sup> RÉUNION ANNUELLE  
LE 7 MAI 2005**

**FOZ DO IGUAÇU, BRÉSIL**

## **1. Présentation**

En tant que Présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, c'est avec plaisir que je dépose ce rapport qui fait état des principales réalisations du Réseau depuis la dernière Réunion annuelle tenue à Caracas, au Venezuela, le 24 novembre 2003.

Le Réseau des femmes parlementaires des Amériques, créé en 1999, continue de s'affirmer en tant que lieu privilégié de concertation pour les femmes parlementaires de tous les États des Amériques, ainsi que comme carrefour d'idées et de projets novateurs pour les femmes du continent.

Le Réseau peut compter sur l'engagement des représentantes au Comité exécutif. Je tiens à les remercier pour leur disponibilité et pour leur travail constants en faveur de la cause des femmes dans les Amériques.

Le Réseau compte aussi sur l'appui du personnel du Secrétariat pour mener à bien ses activités. Le Secrétariat est hébergé par l'Assemblée nationale du Québec, qui est l'assemblée fondatrice du Réseau. Depuis sa création, l'Assemblée nationale du Québec assume les frais reliés au Secrétariat, notamment en mettant à disposition une conseillère qui est chargée de mettre en œuvre les activités du Réseau. Je tiens à réitérer ma reconnaissance à l'Assemblée nationale du Québec pour l'appui et la contribution importante qu'elle apporte au travail du Réseau.

Je suis très satisfaite des progrès que nous avons réalisés au cours de la dernière année dans l'application du Plan d'action que nous avons adopté en 2002.

Ainsi, l'adoption de règles de procédure a permis de structurer davantage le fonctionnement de notre organisation en définissant clairement les processus visant l'élection de notre Comité exécutif, le suivi de nos thématiques de travail et l'adoption de résolutions par le Réseau, ainsi que notre association avec d'autres organismes en vue d'organiser des activités en partenariat.

En ce qui a trait aux problématiques qui ont été traitées par le cadre des travaux du Réseau depuis la dernière réunion annuelle, nous avons pu enrichir le site internet de banques documentaires portant sur les budgets analysés selon le genre (GAIA) ainsi que sur les impacts de la ZLEA sur les femmes, en plus de préparer une banque documentaire sur le thème de la Réunion annuelle de cette année, soit les impacts des migrations sur les femmes.

Nous avons également réalisé des progrès afin de doter le Réseau de sources de financement autonomes. Un comité sur le financement a été créé. En outre, le Réseau a produit des documents promotionnels qui facilitent la prise de contact avec des bailleurs de fonds éventuels et l'élaboration d'une stratégie de financement va bon train. À cet égard, ma participation récente à la 49<sup>e</sup> Session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme m'a permis de constater l'intérêt que suscitent nos travaux au sein de nombreuses organisations internationales qui seraient en mesure de participer au financement de nos activités.

Enfin, parmi les outils promotionnels que nous avons pu développer au cours de la dernière année, je suis particulièrement fière du site internet [www.feminamericas.org](http://www.feminamericas.org) qui permet au Réseau de diffuser ses réalisations de façon conviviale, dans un site dont l'accès est plus facile.

## **2. Bilan des activités du Réseau des femmes parlementaires des Amériques pour l'année 2004-2005**

### **2.1 Réunion du Comité exécutif du Réseau tenue à Brasilia, au Brésil, le 24 mars 2004**

La réunion du Comité exécutif tenue à Brasilia a permis de faire avancer plusieurs points liés à la mise en œuvre du Plan d'action. À cette occasion, le plan d'action détaillé a été accepté à l'unanimité. Celui-ci confiait de nouveaux rôles aux membres du Comité exécutif. Ainsi, madame Fatima Houda-Pepin, députée à l'Assemblée nationale du Québec et représentante de l'Assemblée fondatrice du Réseau et hôte du Secrétariat, a été désignée rapporteure pour la thématique « Femmes et Zone de libre-échange des Amériques ». Madame Albertina Urbina Zelaya, députée à l'Assemblée nationale du Nicaragua et représentante de la région Amérique centrale a été désignée rapporteure pour la thématique « Budgets analysés selon le genre ». Enfin, madame Alice Portugal, députée à l'Assemblée législative de l'État de Bahia au Brésil, s'est vue confier la responsabilité d'agir comme rapporteure pour la thématique de la réunion annuelle, à savoir « Les impacts des migrations sur les femmes ».

Toujours dans le cadre du suivi du plan d'action détaillé, le Comité exécutif a décidé de créer un comité de financement composé de la Présidente du Réseau ainsi que d'une représentante élue provenant de chacun des États où est établi un secrétariat de la COPA, soit le Brésil, le Mexique et le Québec.

Au cours de cette rencontre, nous avons également adopté trois règles de procédure. La première définit les modalités concernant la participation du Réseau à des séminaires, à des événements et à des réunions d'autres organisations. Une autre fixe les conditions de l'élection des membres du Comité exécutif du Réseau. Il est à noter qu'un nouveau mode de scrutin a été adopté selon lequel les représentantes de chacune des cinq grandes régions ne sont élues que par les femmes parlementaires provenant de la même région qui sont présentes à la réunion annuelle. De même, les représentantes des parlements régionaux et des organisations interparlementaires sont élues par l'ensemble des femmes parlementaires représentant des organisations interparlementaires et des parlements régionaux, qui sont présentes à la Réunion annuelle. Enfin, le Comité exécutif a adopté une règle de procédure concernant le choix des thématiques, l'élaboration des documents et l'adoption des recommandations par le Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

Par ailleurs, les représentantes ont adopté une résolution portant sur le 10ème Anniversaire de la Conférence de Beijing, qui incitait les membres du Comité exécutif à exercer un suivi des engagements de leurs États respectifs concernant la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing et à promouvoir au sein de leurs assemblées législatives, parlements régionaux et organisations interparlementaires, l'adoption de législations et de mesures qui prennent en considération les résolutions et recommandations qui émergent des travaux des conférences mondiales sur les femmes.

À la suite de la réunion du Comité exécutif tenue à Brasilia en mars 2004, j'ai fait parvenir une lettre présentant le Réseau aux 300 présidents d'assemblées parlementaires, de parlements régionaux et d'organisations interparlementaires des Amériques. À cette lettre étaient joints le compte rendu de la réunion de Brasilia, la résolution adoptée à cette occasion, ainsi que le document promotionnel du Réseau. J'ai fait parvenir une correspondance semblable aux membres du Comité exécutif de la COPA. Cette démarche avait pour but de faire connaître davantage les travaux du Réseau et, par le fait même, de susciter une participation accrue des femmes aux activités du Réseau.

## 2.2 Réunion du Comité exécutif du Réseau tenue à San Juan, Puerto Rico, le 24 septembre 2004

Cette réunion a permis de préparer la Réunion annuelle du Réseau, notamment en définissant davantage la thématique qui doit y être abordée et en mettant au point une stratégie de communication et d'invitation visant à y assurer un degré de participation record.

Nous y avons également adopté des recommandations portant sur la violation des droits des femmes au Darfour et en Irak, ainsi qu'une résolution concernant l'octroi de visas aux parlementaires qui se rendent aux États-Unis. Une résolution demandant le maintien du Parlement centraméricain (PARLACEN) a également été adoptée par les membres du Comité exécutif.

Lors de cette réunion, il a été décidé de modifier la règle de procédure sur l'adoption des résolutions afin d'en assurer le suivi. Ainsi, dorénavant, le Secrétariat devra s'enquérir auprès de la personne qui propose la résolution à qui ou à quels organismes elle souhaite que celle-ci soit envoyée. Il a également été décidé qu'une clause à cet effet serait ajoutée systématiquement aux résolutions adoptées et que les parlementaires en assureraient leur diffusion et leur mise en œuvre.

Enfin, c'est lors de cette réunion qu'a été dévoilé le nouveau site internet du Réseau qui reprend le nouveau visuel de notre organisation et qui facilite la promotion de nos activités grâce à son adresse ([www.feminamericas.org](http://www.feminamericas.org)) qui lui est propre. Je parlerai davantage de ce projet un peu plus loin.

## 2.3 Participation de la présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, 49<sup>e</sup> Session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme, en février-mars 2005

Du 28 février au 11 mars dernier, j'ai pris part à la 49<sup>e</sup> Session de la Commission de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme. Cette commission, qui se réunit annuellement, est composée de 45 membres nommés par les gouvernements.

Les travaux de la Commission ont porté cette année sur deux principaux enjeux : (i) le bilan de la mise en application du Programme d'action de Beijing; et (ii) les défis actuels et les stratégies pour l'avancement et le renforcement des capacités des femmes.

Dans le cadre de huit ateliers et d'une séance plénière pour les déclarations nationales, de nombreux sujets ont mobilisé l'attention des quelque 6000 participants : la violence contre les femmes, les violations des droits des femmes et des enfants dans les situations de conflits, l'égalité des droits, l'accès aux soins de santé, l'environnement, etc.

En participant à cette conférence internationale, j'ai pu faire connaître le Réseau à de nombreux représentants d'organisations de divers pays, diffuser le matériel de promotionnel pour le Réseau et pour la Réunion annuelle. Enfin, les réunions que j'ai eues, tant formelles qu'informelles, ont suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme de la part de représentants d'organismes tels que Parliamentarians for Global Action (PGA), le Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission interaméricaine des femmes (CIM), ainsi que de divers parlementaires d'Amérique latine.

Bien entendu, un suivi devra être fait auprès des organisations intéressées par les activités du Réseau afin de développer des partenariats et d'obtenir des fonds pour soutenir nos projets à venir.

#### 2.4 Participation à une réunion de la Commission du Congrès mexicain sur la condition féminine en avril 2005 (dates à confirmer)

À l'invitation de madame Aracely Escalante, sénatrice mexicaine et vice-présidente de la COPA pour l'Amérique du Nord, j'ai pris part à une réunion de la Commission du Congrès mexicain sur la condition féminine au cours de laquelle j'ai fait état des résultats de ma participation à la 49<sup>e</sup> Session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme.

Cette mission au Mexique m'a également permis de réaliser une séance de travail avec la présidente de la COPA afin de nous concerter en vue de la préparation de la Réunion annuelle et de faire la promotion de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale auprès des parlementaires mexicaines.

### 3. Autres activités à signaler

#### 3.1 Site internet du Réseau

Afin d'accroître la visibilité du Réseau, nous avons décidé de mettre sur pied un site Internet destiné spécifiquement au Réseau, avec un nom de domaine qui lui soit propre et qui soit dûment enregistré. Il s'agit de [www.feminamericas.org](http://www.feminamericas.org) qui arbore le nouveau graphisme qui a été élaboré pour le Réseau par la Direction des communications de l'Assemblée nationale du Québec.

Actuellement, le site comprend la publication des activités et comptes rendus du Réseau, les résolutions, les banques documentaires, l'historique des réunions et l'annonce des activités à venir ainsi que des liens utiles. Je vous invite non seulement à le consulter régulièrement, mais également à l'alimenter, car il constitue notre instrument privilégié d'information et de promotion. Vos commentaires nous permettront de l'améliorer et les informations que vous nous transmettez contribueront à l'enrichir.

### 3.2 Production et diffusion des banques documentaires

Étant donné l'importance des thèmes étudiés par le Réseau, et compte tenu de l'intérêt suscité par la banque documentaire GAIA portant sur les budgets analysés selon le genre, j'ai demandé au Secrétariat du Réseau d'effectuer les recherches nécessaires à la création de deux banques documentaires portant respectivement sur les impacts de la ZLEA sur les femmes et des impacts des migrations sur les femmes dans le contexte de l'intégration continentale. Ces banques documentaires répertorient les textes théoriques et méthodologiques sur ces questions. Les banques sont disponibles sur notre site internet et je vous invite à les consulter et à continuer de les enrichir en envoyant au Secrétariat du Réseau vos suggestions de documents, de références et de mesures concrètes prises par vos parlements et par vos gouvernements.

## 4. Conclusion

En terminant, je tiens à vous exprimer tout mon optimisme concernant l'avenir de notre Réseau qui, d'année en année, consolide ses assises et amplifie son rayonnement d'action. Le défi le plus urgent reste celui du financement permanent. Compte tenu de la valeur de nos travaux et de la qualité de nos représentantes, j'ai confiance en la capacité de notre comité de financement de mener à bien cette mission qui pourra enrichir l'offre d'activités du Réseau ce qui contribuera à outiller davantage les femmes parlementaires des Amériques et, par le fait même, d'avoir un impact réel sur la vie des femmes du continent. Je conclus en vous souhaitant une très bonne Réunion annuelle. Une autre chose que j'aimerais vous proposer et qui m'apparaît très importante, c'est de demander aux Nations Unies, plus précisément à la Commission de la condition juridique et sociale de la femme, de nous conférer un statut consultatif élargi, ce qui nous permettrait de participer activement et de façon continue à l'examen des questions concernant les femmes.

Je termine le présent message en vous rappelant que la lutte pour un monde plus égalitaire et plus équitable vaut la peine d'être menée, car tant que nous n'aurons pas réglé le problème des inégalités entre les hommes et les femmes, c'est la démocratie de tout le continent qui en souffrira.

Je suis certaine que cette assemblée sera un succès, surtout grâce à la présence de chacune d'entre vous qui apportez tant de vie et de joie au Réseau.